

AVIS DE MARCHÉ

Onglet 1 : Mode de passation

Le présent avis est couvert par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Type de procédure : ouverte.

L'avis implique : L'établissement d'un accord-cadre à bon de commande mono-attributaire

Information sur l'accord cadre :

Accord-cadre avec un seul opérateur ;

Durée de l'accord-cadre : 12 mois, reconductible 3 fois.

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions ou des offres à négocier : **Sans objet**

Onglet 2 : Identification de l'organisme qui passe le marché

CLASSIFICATION DE L'ORGANISME

Ministère ou tout autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

Représentant du Maître d'Ouvrage (RMO) :

M. le Directeur Interdépartemental des Routes Méditerranée par arrêté préfectoral n°R93-2026-05-11-00001 du 11 Mai 2026.

Nom officiel : Ministère des transports

Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée

Complément du nom de l'organisme et adresse postale : 16 rue Antoine Zattara - CS 70248

Code postal : 13331 Ville : Marseille Cedex 03

Code NUTS : FR82

Pays (*autre que France*) :

Point de contact : DIRMED/SG/MEF/Commande Publique

Téléphone : 0486946814 Télécopieur : néant

Courriel : commande-publique.mef.sg.dirmed@developpement-durable.gouv.fr

Adresse Internet (URL) : <http://dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : www.marches-publics.gouv.fr

Onglet 3 : Type d'activité

PRINCIPALE ACTIVITÉ DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

- Infrastructures routières
- Entretien et exploitation du réseau routier

Onglet 4 : Procédure conjointe

Procédure conjointe : sans objet

Onglet 5 : Description du marché

Nature du marché : Travaux

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

Voies structurantes de l'agglomération marseillaise - Travaux d'aménagements routiers pour la prévention du risque d'incendie de forêt.

Description succincte du marché ou de l'achat /des achats :

La présente consultation concerne des travaux d'aménagements routiers pour la prévention du risque d'incendie de

forêt. Elle comprend des travaux de différentes nature, et notamment de :

- Mise en œuvre de cunettes béton anti-mégots,
- Mise en œuvre de dispositifs de retenue,
- Terrassements,
- Assainissement,
- Chaussées,
- Fourniture et pose de signalisation verticale
- Balisage de chantier.

Les principaux axes autoroutiers concernés par ces projets d'aménagement de voies réservées sont les suivants :

- A7 de Marseille-Centre à Rognac ;
- A50 de Marseille à Aubagne ;
- A51 de Septèmes-Les-Vallons à Aix-les-platanes.

Classification CPV

Objet principal : 452220000-9

Objet complémentaire : 45233210-4

Objet complémentaire : 45233290-8

Mot descripteur : Ouvrage d'infrastructure ; Génie civil

LE MARCHÉ EST COUVERT PAR L'ACCORD SUR LES MARCHÉS PUBLICS (AMP) : Oui

Onglet 6 : Renseignements relatifs aux lots

INFORMATION SUR LES LOTS : Marché unique

DESCRIPTION DES PRESTATIONS :

Travaux de création de dispositifs de prévention contre les incendies de forêts aux abords de autoroutes de l'agglomération marseillaise (cunettes ou dispositifs de retenue en béton).

Lieu d'exécution : Communes de Septèmes-les-Vallons, Bouc-Bel-Air, Marseille, Aubagne, Vitrolles et Aix-en-Provence dans le département des Bouches-du-Rhône (13).

CODE(S) NUTS : FR82

MOT DESCRIPTEUR : Ouvrage d'infrastructure

Informations complémentaires :

INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par les fonds de l'Union Européenne : NON

INFORMATIONS SUR LES CATALOGUES ÉLECTRONIQUES : SANS OBJET

INFORMATIONS SUR LES RECONDUCTIONS :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Onglet 8 : Durée du marché

DURÉE DE L'ACCORD-CADRE :

12 mois reconductible 3 fois

Onglet 9 : Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 60 points Le prix des prestations
- 30 points La valeur technique
- 10 points La valeur environnementale

Onglet 11 : Conditions relative au marché

UNE ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE SERA EFFECTUÉE : Non

LANGUES DANS LESQUELLES LES PROJETS OU LES DEMANDES DE PARTICIPATION PEUVENT ÊTRE RÉDIGÉS : Français

Onglet 12 : Conditions de participation

SITUATION PROPRE DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES :

Si le candidat utilise le DUME :

* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français avec l'inscription sur le registre professionnel ou le registre du commerce (partie IV A 1).

* La forme juridique du candidat

* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché

* Les candidats entrant dans le cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus;

* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP seront exclus;

CAPACITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE :

Si le candidat utilise le DUME :

* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français, avec :

- le chiffre d'affaires annuel des 3 derniers exercices dans le domaine d'activités couvert par le marché (partie IV B 2a) ;
- le montant couvert par l'assurance contre les risques professionnels (partie IV B 5) ;
- une déclaration appropriée de banque (partie IV B 6).

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'article A 243-2 et suivants du code des assurances.

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage.

Capacité économique et financière - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :

Le candidat devra présenter un chiffre d'affaires minimum annuel de 1 000 000.00 € H.T lors de ces 3 dernières années.

RÉFÉRENCE PROFESSIONNELLE ET CAPACITÉ TECHNIQUE :

Si le candidat utilise le DUME :

* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français, avec :

- les informations concernant l'opérateur économique (partie II à remplir en totalité) ;
- une liste de travaux exécutés sur les 3 dernières années (partie IV C 1b).

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

A - Expérience :

La présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

B - Capacités professionnelles :

* L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;

La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la

prestation pour laquelle il se porte candidat.

C - Capacités techniques :

* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;

* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ;

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). Dans cette hypothèse, le candidat apporte les justifications des capacités du ou des opérateurs économiques en cause et produit un engagement écrit de ce ou ces derniers justifiant qu'il en dispose pour l'exécution du marché.

Référence professionnelle et capacité technique - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :

Le titulaire devra pouvoir justifier la réalisation et la bonne exécution d'opérations de travaux autoroutiers sur les 5 dernières années dont le montant cumulé s'élève à au moins 1 million d'euros.

L'acheteur exige la fourniture des documents demandés même s'ils ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation.

Marché réservé : Non

Onglet 14 : Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : **14 août 2026 à 22h00**

Délai minimum de validité des offres : 180 jours

Onglet 15 : Autres informations

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : **DIRMED-26-012**

Autre informations complémentaires:(le cas échéant) :

INFORMATIONS SUR LES PROCESSUS ELECTRONIQUES

La commande électronique sera utilisée :

La facturation électronique sera utilisée :

Le paiement électronique sera utilisé :

Onglet 16 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Sans objet.

Onglet 17 : ADRESSES COMPLEMENTAIRES

L'adresse à laquelle les offres /candidatures/demandes de participation/renseignements complémentaires doivent être envoyées est la même que l'organisme acheteur.

Par voie électronique uniquement

Emplacement des documents de marché

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

: www.marches-publics.gouv.fr

Outils et dispositifs pour la communication électronique nécessite l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont généralement pas disponibles. Ces outils et dispositifs en accès libre et sans frais.

Onglet 18 : PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Marseille

Adresse : 31 rue Jean-François Leca

Code postal : 13235 Ville : Marseille Cedex 2
Pays (*autre que France*) :
Téléphone : 04 91 13 48 13 Télécopieur : 04 91 81 13 87
Courrier électronique (courriel) : greffe.ta-marseille@juradm.fr
Adresse Internet (URL) : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Onglet 19 : INDEXATION DE L'ANNONCE

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur l'espace internet de consultation de la Direction de l'information légale et administrative (DALA) : jusqu'à la DLRO.

Onglet 20 : ENVOI A PUBLICATION

Date d'envoi du présent avis : 29 juin 2026

Conditions de délai

Date limite de réception des offres : **14 août 2026 à 22h00**

Délai minimum de validité des offres : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

- * A titre indicatif, les travaux commenceront vers le 2^{ème} semestre 2026 pour une durée de 4 ans ;
- * Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique.

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : 15 099 56 506